CFCR 2
CFCR
BENOIT CHARTON FORMATION

Agence de Louhans :
Allée Pierre et Marie Curie
ZA de L'Aupretin
71500 LOUHANS

Agence de Lons Le Saunier :
330 rue du Levant
39000 LONS LE SAUNIER

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs FCO (Formation Continue Obligatoire)

CONTEXTE :
A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de voyageurs doit, tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

PERSONNES CONCERNÉES :
Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 9 places (conducteur compris), aussi bien en transport public qu'en transport privé de voyageurs.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :
Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité.Connaitre les applications règlementaires régissant la profession. Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

CONTENU DE LA FORMATION :

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0h30)
BILAN DES CONNAISSANCES (1h30) :
- Règlementation du transport et sécurité routière
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (13 heures) :
- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilités offertes par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers
- Evaluation de la conduite
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (6 heures) :
- Réglementations sociales nationale et européenne du transport de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain, contrats et documents

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 heures) :
- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les grands tunnels
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principe de gestion des situations conflictuelles

SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures) :
- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DU STAGE (3 heures)

PRÉ–REQUIS :
Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D, D1, D1E ou DE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé(e).

POSITIONNEMENT : Sur dossier : Pré-requis vérifiés en amont de la formation.

DUREE : 35 heures pouvant être réparties sur 5 jours, fractionnables en 3j + 2 J dans un délai maximum de 3 mois.

METHODES PEDAGOGIQUES :
Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs. Sur la route, sur véhicule pour la conduite.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

VALIDATION DES ACQUIS : Test théorique et pratique.

FORMATEURS : Formateurs habilités par la DREAL.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : Au sein du CFCR à Louhans ou Lons-le-Saunier.

DÉLAIS D'ACCES :
Variable selon modalités de financement et disponibilités des sessions contacter le 03-85-75-01-32.

MODALITÉS D'ACCES :
Consultez la page contact et accès sur le site www.cfcr-benoit.com

ACCESSIBILITÉ :
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public. Nous contacter concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS : Sur devis. Contactez le 03-85-75-01-32.

Programme de formation 2023. Version applicable le 27/11/2023

Fiche RS5768. Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Date d'enregistrement: 23-12-2021